

6 août 2015 (16h)

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Césaire, tenue ce jeudi 6 août 2015, à 16 h, à la salle de réunion du Conseil à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Denis Chagnon, maire suppléant, et à laquelle assistent, Madame Michèle Massé et MM. Jacques Auger, Michel Denicourt, André Deschamps, et Jean-Claude Fortin, conseillers.

Sont également présents : la greffière, Me Isabelle François, la trésorière, madame Micheline Quilès et le directeur général, M. Bertrand Déry.

L'avis de convocation a été signifié à chacun des membres du conseil dans le délai imparti.

2015-08-244 Soumissions reçues pour l'exécution des travaux de réfection de l'enveloppe et du nouveau vestibule du Complexe sportif Desjardins - Phase II / Adjudication

Considérant que la Ville de Saint-Césaire a procédé par appel d'offres publiques pour l'obtention de soumissions relatives à l'exécution des travaux de réfection de l'enveloppe et du nouveau vestibule du Complexe sportif Desjardins numéro AO/2014-02-040;

Considérant qu'après l'analyse des soumissions et de la recommandation de M. Pierre Leclerc, architecte du Groupe Leclerc architecte + design en date du 17 juillet 2015;

Considérant que les résultats obtenus, à savoir;

Soumissionnaires	Montant (avec taxes)	Rang <i>pour adjudication</i>
Axim Construction inc.	2 624 000,00 \$	1
Constructions R.D.J. inc.	2 803 895,33 \$	2
Céleb Construction ltée	2 816 542,58 \$	3
Construction Bugère inc.	2 816 800,00 \$	4
Axe Construction inc.	2 876 620,96 \$	5
Construction Bois Francs inc.	2 919 215,25 \$	6
Gestion et Construction Girel inc.	2 945 500,00 \$	7
Arri Construction inc.	3 101 316,41 \$	8

En conséquence

Il est proposé par : Michel Denicourt

6 août 2015 (16h)

Et résolu d'accorder le contrat pour l'exécution des travaux de réfection de l'enveloppe et du nouveau vestibule du Complexe sportif Desjardins à Axim Construction inc. de Saint-Jean-sur-Richelieu, plus bas soumissionnaire conforme, au montant de 2 282 235,27 \$ plus les taxes applicables, tel qu'il apparaît de la formule de soumission datée du 16 juillet 2015.

Vote contre : 1 (André Deschamps)

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

Isabelle François
Greffière

Guy Benjamin
Maire

Certificat de crédits

Je soussignée, Micheline Quilès, trésorière, certifie par la présente qu'il y a des crédits disponibles pour les dépenses décrites dans les résolutions suivantes :
2015-08-244.

Micheline Quilès
Trésorière